

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Band:** - (2021)  
**Heft:** 2331

**Artikel:** Notre contribution à la transparence démocratique  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014500>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

nécessité, a cessé de se sentir nécessaire. Elle ne s'est pas donné de successeur parce qu'elle a pris conscience du fait que la nécessité avait changé de lieu et de forme. Elle a fait ce qu'elle a jugé indispensable de faire en son temps et pour son temps.

Les générations d'aujourd'hui font leur chemin

politique dans une masse de sources, d'opinions, d'humeurs, de chiffres, de commentaires, de messages et d'images qui font conversation, sinon débat. *DP* a contribué au mouvement de désenclavement de l'information politique. D'autres répondront aux nouveaux besoins que ce désenclavement ne manque pas de susciter.

## Notre contribution à la transparence démocratique

Yvette Jaggi - 24 juin 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/39103>

Abonnée de la première heure, je ne suis vraiment entrée à l'école-atelier de *DP* qu'en 1966, par le groupe de Lausanne. En ancienne étudiante passionnée par les travaux du professeur Jean Meynaud sur les groupes de pression, j'ai tout naturellement centré mon attention sur la description et l'évaluation des pouvoirs dominant l'économie suisse et, de manière générale, sur le fonctionnement des marchés intérieurs de biens et de services.

La seule information que dès 1972 et pour des raisons professionnelles je devais retenir était ma signature. En réalité, elle a trouvé refuge dans la boîte du groupe de Berne - auquel j'avais appartenu - formé essentiellement de fonctionnaires fédéraux et apparentés qui se réunissaient au Café Rudolf et signaient collectivement Rudolf Berner. Conseillère nationale dès 1979, je retrouvais mon identité et accédais, en tant qu'élue, à une masse d'informations imprimées ou photocopiées sur toutes les matières de compétence fédérale.

Ce privilège mis à part, la quête d'informations véridiques en matière de politique économique et commerciale restait à l'époque une entreprise hasardeuse. Pour vérifier ou redresser les informations diffusées par les groupes de pression, il fallait enquêter et confronter, jouer du téléphone, scruter des publications professionnelles, lire attentivement la *NZZ* (qui comptait trois éditions papier par jour au début des années 1970), ainsi que des feuilles et des

revues plus critiques. Et ceci, sans vraiment pouvoir compter sur le résultat de travaux universitaires sortant de laboratoires interdisciplinaires, comme c'est le cas aujourd'hui. Ainsi, le premier *Programme national de recherche*, consacré à la «*prophylaxie des maladies cardio-vasculaires*», a été lancé en 1975 et s'est terminé sept ans plus tard.

De manière générale, les publications officielles des années 1960 ne répondaient pas aux questions de société. Ainsi, la 76<sup>e</sup> édition de l'*Annuaire statistique de la Suisse*, parue en juillet 1968, témoigne davantage d'une préoccupation de continuité des séries statistiques que d'un souci d'adéquation à une réalité évolutive par définition. On recense et on ressasse avec prédilection l'effectif de chacune des espèces d'animaux dits de rapport, le nombre des avocats et notaires en activité dans les cantons, celui des accidents de tous types de véhicules en circulation, celui des élus au Conseil national par canton et par parti depuis 1919.

L'*Annuaire statistique 1968* consacre à peine quelques pages, d'ailleurs dispersées, à des sujets qui mériteraient davantage de détails: «*revenu national*» tenant lieu de comptabilité nationale, budgets d'un modeste échantillon de ménages d'ouvriers et d'employés, activités du vaste secteur des «*paiements et crédit*», BNS comprise. Quant au choix de comparaisons

internationales, il demeure très étroit. Au total, l'*Annuaire 1968* ne fournit aucune donnée sur ce qui, désormais, enrichit d'une année à l'autre la connaissance des réalités sociales, économiques et politiques à l'échelle des communes, des régions et des cantons.

À l'heure actuelle, toutes les informations autrefois inaccessibles sont immédiatement disponibles en format numérique, parfois moyennant une recherche plus intuitive que systématique. L'abondance a non seulement supplanté la rareté, elle a dégénéré en infobésité - néologisme apparu vers 1995 déjà. En un temps de surcharge informationnelle, le problème n'est plus de trouver les données mais de les trier en vue de repérer les plus pertinentes.

Dans le domaine socio-économique, il nous faut sélectionner les bons sites, les plus fiables, qu'ils soient officiels, médiatiques ou privés et leurs publications les plus significatives. Désormais, les différents indicateurs renseignant sur l'évolution de la conjoncture et des affaires paraissent deux, quatre voire douze fois par an. Outre ces séries statistiques, on trouve désormais en ligne les analyses économiques livrées par les instituts universitaires, les périodiques spécialisés et, bien sûr, par les

organisations faïtières, les banques et les professionnels des études de marché. La masse des données accessibles - et téléchargeables gratuitement - ne cesse de croître et de se diversifier, même dans une Suisse où la tradition de confidentialité perdure.

La démocratie ne peut s'exercer que dans la transparence, celle des institutions, mais aussi, moins complète par essence, celle des agents économiques. À cet égard, une organisation du type Lobbywatch ou une campagne comme celle menée en faveur de l'initiative *Entreprises responsables* font avancer les pratiques et même bouger le législateur. Comme en témoigne la toute récente adoption de la loi fédérale sur le financement politique qui contraint les acteurs politiques à divulguer les noms des grands donateurs ayant contribué à leurs campagnes électorales ou de votation.

Plus modestement, *Domaine Public* aura contribué à la transparence des affaires par ses éclairages inédits. Il appartient aujourd'hui à une autre génération de résister à l'extrême simplification neutralisante via *retweet* et *replay*. Et de poursuivre l'analyse critique de la politique par les voies et moyens qui lui sont propres et qui répondront le mieux à ses préoccupations.

## Un titre, sa forme et ses coulisses

François Brutsch - 24 juin 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/39115>

Un journal sans publicité, c'est-à-dire payé exclusivement par celles et ceux qui le font, leurs lectrices et lecteurs et leurs amies et amis. C'est une idée qui émerge à nouveau, par exemple avec *Heidi.news*.

Un journal qui privilégie le texte. Longtemps, il n'y a que cela, et pour une bonne raison: l'écriture, l'explication à autrui, est en définitive le meilleur moyen de comprendre soi-même ce que l'on étudie ou ce que l'on veut dire - c'est un principe que Jeff Bezos applique au

fonctionnement d'Amazon: pas de réunion sans une brève note, lue silencieusement par l'assistance, pour chaque point de l'ordre du jour.

Par la suite, des collaborations s'établiront pour publier des dessins riches de contenu (Martial Leiter), voire des photos (Helena Mach); mais pas d'image prétexte, seulement lorsqu'elle «*vaut mille mots*» à l'appui d'un article.

L'exception, dans les dernières années de